
LA GAZETTE DE L'UGOH

bulletin n° 6

www.ugoh.fr

septembre 2025

La rentrée, c'est aussi celle des clubs de généalogie

La rentrée ne concerne pas uniquement les écoles : elle marque aussi la reprise des activités associatives, et notamment celles des passionnés de généalogie. C'est le moment idéal pour reprendre ses recherches, partager ses découvertes et bénéficier de l'expérience collective.



Cette nouvelle saison, nous attendent les rendez-vous suivants :

- Ateliers pratiques : initiation aux méthodes de recherche,
- découverte des archives en ligne, lecture des vieux actes.
- Séances d'entraide : chacun vient avec son arbre et ses questions, afin de progresser grâce aux conseils du groupe.
- Conférences thématiques : histoire des migrations locales, évolution des patronymes, généalogie génétique, etc.
- Visites aux archives et bibliothèques : pour apprendre à exploiter directement les fonds documentaires.
- Moments conviviaux : parce que la généalogie, c'est aussi le plaisir de partager entre passionnés.

Ces rencontres permettent à chacun, débutant comme confirmé, d'avancer dans ses recherches et de découvrir de nouvelles pistes.

La rentrée est donc une belle opportunité pour enrichir son histoire familiale et tisser des liens autour d'une passion commune.

Racontez nous comment cela se passe dans votre club....

AGENDA



- Journée portes ouvertes à Mende le 05 Octobre 2025
- Salon du livre le dimanche 12 octobre 2025 à Sigeon sur le parvis de l'église et sous les Arcades
- Réunion de la Généalogie Occitane le vendredi 21 novembre 2025 à Paris 17e
- 1er Colloque National de Généalogie à Saint-Ouen le 22 novembre 2025

Fiche pratique – Les actes notariés en généalogie

1. Pourquoi les actes notariés sont importants ?

- Ce sont des documents authentiques rédigés et conservés par un notaire.
- Ils servent à prouver juridiquement des accords, contrats ou volontés.
- Pour le généalogiste, ils offrent des détails familiaux et sociaux uniques qu'on ne trouve pas ailleurs.

2. Les principaux types d'actes utiles

- Contrat de mariage
- Mentionne les futurs époux, leurs parents, souvent les frères, sœurs, oncles, tantes...
- Détaille les biens apportés et les conditions du mariage.

--> *Très riche pour identifier les liens familiaux.*

- Testament
- Le testateur désigne ses héritiers (enfants, petits-enfants, collatéraux).

--> *Donne des indices sur l'affection ou les tensions dans la famille.*

- Partage ou succession
- Liste les héritiers après un décès.

--> *Renseigne sur la composition du patrimoine familial.*

- Vente, achat, échange de biens

--> *Permet de localiser les propriétés des ancêtres.*

- Indique la profession et la situation sociale.
- Baux (terres, maisons, métayage)

--> *Fournit des précisions sur l'activité agricole et le mode de vie.*

- Contrats d'apprentissage

--> *Donne des informations sur le métier de l'enfant, son maître et les conditions de formation.*

3. Où les trouver ?

- Archives départementales : séries notariales (souvent série E).
- Inventaires et répertoires tenus par les notaires (indiquent la date et la nature de l'acte).
- Certaines archives sont désormais numérisées et accessibles en ligne.

4. Conseils pratiques

- Commencer par consulter les répertoires de notaires, qui servent d'index.
- Rechercher autour des grandes étapes de vie : mariage, décès, installation dans un village.
- Croiser avec les registres paroissiaux pour confirmer les liens familiaux.

En résumé : les actes notariés complètent les registres paroissiaux et permettent de reconstituer la vie quotidienne et l'environnement social de nos ancêtres.



[envoyez vos articles à : mbiau@ugoh.fr](mailto:mbiau@ugoh.fr)